



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 14 mars 2023

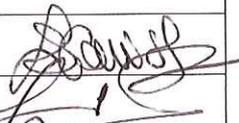
L'an deux mille vingt-trois, le 14 mars à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à GRANDCOURT sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

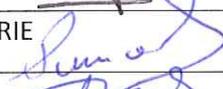
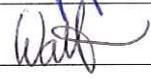
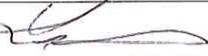
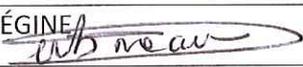
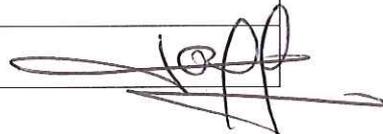
Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 27

6 absents : M. Paillard J-F, M. Leborgne V, M. Debure G, M. Carpentier L, Mme Caplet C, M. Morel J-M

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE 
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE 
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY
BURES EN BRAY	M. PAILLARD JEAN FRANÇOIS absent excusé
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT absent excusé
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE 
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL 
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC 
FREAUVILLE	M. MARTEL CHRISTIAN 
FRESNOY FOLNY	M. DEBURE GILBERT absent
FRESNOY FOLNY	M. CARPENTIER LAURENT absent excusé

FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE absente
FRESNOY FOLNY	Mme BEUVAIN ISABELLE 
GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL 
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET ARMELLE 
LONDINIÈRES	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE 
LONDINIÈRES	Mme MARTEL RÉGINE 
LONDINIÈRES	M. HURARD FRANÇOIS 
LONDINIÈRES	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE
LONDINIÈRES	M. ANGER SEBASTIEN 
LONDINIÈRES	Mme WATTELIER NATHALIE 
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID 
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ 
PUISINVAL	Mme LEDUE SABINE 
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL 
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC absent excusé
SAINT PIERRE DES JONQUIÈRES	Mme BILLER BÉNÉDICTE 
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU RÉGINE 
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY 

1. APPROBATION DU PV

Le dernier PV est approuvé à l'unanimité.

2. ROB

Délibération 2023-013

Le conseil délibère et approuve le Rapport d'Orientation Budgétaire.

3. CONTRAT DE JUSTINE

Délibération 2023-017

Le conseil délibère pour renouveler le contrat de Justine Lecointe pour un contrat de 35h pour la Maison France Services, à compter du 31 mars 2023 pour une durée de 4 ans.

4. CONVENTION DE TRANSPORT

Délibération 2023-015

Le conseil délibère et approuve la reconduction de la convention de délégation de compétence en matière de transport public de personnes à vocation principalement scolaire pour une durée de 4 ans du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2027.

5. QUESTIONS DIVERSES

Délibération 2023-011

Le conseil délibère et autorise Mme la Présidente à signer l'acte de vente concernant les locaux situés dans l'ancienne entreprise SERAPID avec le cabinet comptable FOLLET pour une surface totale d'environ 200 m² pour un montant de 100 000 €.

Délibération 2023-012

Annulation des délibérations 2023-009 et 2023-010

Le conseil délibère et autorise Mme la Présidente à signer l'acte de vente pour un terrain situé sur la zone d'activité de Londinières à M. Lelong. Le terrain fait environ 5 500 m² pour un montant de 70 000 €. Les frais de raccordement sont à la charge de l'acquéreur.

Délibération 2023-014

Le conseil délibère et approuve le devis de l'entreprise GEOTECHNIQUE pour un montant de 2 976 € concernant le sondage ARGILE du terrain de la zone d'activité.

Délibération 2023-016

Le conseil délibère pour établir un avenant au bail de la kinésithérapeute Mme Leconte Marion afin de lui diminuer le montant de son loyer.

26 voix pour et une abstention.

À partir du 1^{er} avril, son loyer sera de 435,68€, les charges restent pour un montant de 164,32€.

Le loyer et les charges formeront un titre de 600 €.

Cet avenant prendra fin lorsque Mme Leconte aura trouvé un confrère kinésithérapeute complémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H40

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal

